cvc n°904 juin 2019



TENDANCES

QUESTIONS À... 10

PROFESSION 11

EN RÉGIONS 15

DOSSIER I 19 LE COMMISSIONNEMENT : UN BESOIN QUI S'AFFIRME, UNE OFFRE QUI MURÎT

DOSSIER II 37 ÉVACUATION DES PRODUITS DE COMBUSTION : DES SOLUTIONS EXISTENT

RÉGLEMENTATION 44

PRODUITS 47

AGENDA 50

ÉDITORIAL

Pour une culture du résultat renforcée

es objectifs énergétiques et environnementaux de la France sont ambitieux: RE 2020 en construction neuve et diminution drastique des consommations énergétiques dans l'existant.

L'atteinte de ces objectifs ne sera réaliste que si nous arrivons à encadrer le risque de non-qualité et rassurer les maîtres d'ouvrage dans l'acte de construction ou de rénovation.

Le commissionnement, défini comme « *l'ensemble des tâches* nécessaires pour mener à terme une installation neuve afin qu'elle atteigne le niveau des performances contractuelles et créer les conditions pour les maintenir » *, contribue à instaurer ce climat de confiance.

Les besoins des maîtres d'ouvrage, particuliers comme professionnels, sont principalement de deux ordres: la sécurisation des investissements engagés dans l'efficacité énergétique (pour une atteinte des résultats) et la recherche d'une qualité et d'un confort d'usage sur le long terme (pour un bon fonctionnement de l'installation). Ces attentes, combinées à des équipements techniques toujours plus sophistiqués, rendent l'offre « commissionnement » attractive et pertinente.

Le commissionnement apporte ce cadre permettant d'identifier les causes d'erreurs et de mettre en cohérence les actions. Cet accompagnement tend en effet à renforcer la traçabilité entre les différentes phases d'un projet et la responsabilité des divers intervenants. Ce constat est d'autant plus vrai durant la phase de pré-exploitation où le commissionnement doit favoriser l'atteinte des objectifs souhaités en conception et apporter un retour d'expérience riche pour l'utilisateur.

Ce marché semble être dans une dynamique positive: reste à partager les bonnes pratiques, faire connaître et structurer le déroulement du commissionnement et étudier les perspectives, objets de ce numéro. La sécurisation du résultat tant d'un point de vue financier que de celui du confort d'usage doit servir l'accélération qualitative de l'efficacité énergétique dans le bâtiment.

* Mémento du commissionnement, 2008, Costic, Ademe, FFB

■ Charles Arquin, responsable Pôle Rénovation Associé Pouget Consultants, membre du comité de rédaction de CVC



« Le commissionnement contribue à instaurer un climat de confiance »